Organe officiel de l'Etat de la Louisiane. Le plus ancien journal quotidien Français des Etats-Unis.

CINQ SOUS LE NUMERO

Fondée en 1827

Official organ of the State of Louisiana. The oldest French daily newspaper in the United States.

L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

POLITIQUE LITTÉRATURE — PRO ARIS ET FOCIS — SCIENCES, ARTS

Le seul journal quotidien publié en Français aux Etats-Unis, excepté à New York et San Francisco

The only French daily newspaper in the United States, outside of New York and San Francisco

NOUVELLE-ORLEANS, LUNDI MATIN, 19 JUILLET 1915

L'Abeille de la Nouvelle-Orléans

NEW ORLEANS BEE PUBLISHING CO., Limited

HUGUES J. DE LA VERGNE
PRESIDENT ET DIRECTEUR

GEO. P. KAUFMANN
Vice-Président

Phone Main 3487

Bureaux: 323 Rue de Chartres entre Bienville et Conti

Entered at the Post Office of New Orleans as Second Class Matter.

L'Abeille est en vente au kiosque de journaux du "Times Square Building", à New-York.

VAPEURS.

LIGNE FRANÇAISE

Compagnie Générale Transatlantique
SERVICE POSTAL

Départs de NEW YORK pour BORDEAUX

LA TOURAINE.......21 juillet, 3 p. m.
CHICAGO.......31 juillet, 3 p. m.
ESPAGNE.......7 août, 3 p. m.
ROCHAMBEAU.......11 août, 3 p. m.

Pour tous renseignements s'adresser
Aux bureaux de la Compagnie,
F. J. ORFILA, AGENT GÉNÉRAL.
802 rue Commune, Nouvelle-Orléans.

AVIS SPECIAL

AMERICAN HOMESTEAD CO.

22 juillet 1915.

Décidé qu'une assemblée générale des actionnaires sera convoquée dans le but d'amender la charte de la compagnie, le LUNDI 26 juillet 1915, à 7 heures 30 du soir, au siège de cette compagnie, No. 235 rue Baronne.

E. O. DUCROS, Séc.

AVIS SPECIAL

Département des Finances Publiques, Division du Trésor.

Nouvelle-Orléans, 12 juillet 1915.

Avis est donné au public que les impôts sur les propriétés foncières pour l'année 1915 sont dûs et seront considérés comme délinquants après le 11 août 1915 tous ceux qui n'auront pas rempli leurs obligations.

Le taux pour 1915 est de 22 mills.

Les poll taxes sont payables en même temps.

Les bureaux pour l'encaissement de ces impôts seront ouverts de 9 heures du matin à 4 heures de l'après-midi excepté le samedi où ils fermeront à midi. Pour éviter des délais apportez vos reçus pour 1914.

A. G. RICKS,
Commissaire des Finances Publiques.
Juil 11—10f

VENTES AUX ENCHERES.

PAR LE SHERIF CIVIL.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'un terrain de valeur dans le Premier District, formant le coin des rues Palmyra et Lopez (dans l'ilet des rues Rendon, Cleveland, anciennement Gasquet).

Henry Prince vs. Mme Elisabeth Kelly.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 112,038 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI 22 juillet 1915, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir:

Un certain lot de terrain, situé, se trouvant et étant dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Lopez, Rendon, Palmyra et Cleveland (anciennement Gasquet), désigné comme l'ilet No. six cents cinquante-neuf, et la dite pièce de terrain est désigné par le No. 13, d'après un croquis par D. W. Benson, député voyer de la ville, daté du 19 juillet 1909 et annexé à un acte de vente par Mme Kelly, passé devant James J. Woulfe, notaire, le 10 août 1909, pour information; d'après le dit croquis le dit lot de terrain mesure trente pieds, neuf pouces et six lignes de face à la rue Palmyra, par une profondeur entre lignes parallèles de cent vingt-cinq pieds.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur devant au moment de l'adjudication faire un dépôt de dix pour cent du moment du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
GEORGE MONTGOMERY,
Avocat pour le demandeur.
Juin 18 25—juillet 2 9 16 21 22

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de deux machines cinématographes, etc.

Charles H. Herkamp vs. United Photo Plays Company, Incorporated.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 112,372 — En vertu d'un writ de fieri facias qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, sur les lieux ci-après désignés, le MERCREDI 28 juillet 1915, à 10 heures 30 du matin, la propriété ci-après décrite, à savoir:

A mon entrepôt, Nos. 508-512 rue Chartres, deux machines cinématographes et accessoires.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions — Comptant sur les lieux.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
WILLIAM WALLER YOUNG,
Avocat pour le demandeur.
Juil 17 22 28

VENTES AUX ENCHERES.

PAR LE SHERIF CIVIL.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de deux lots de terrain de valeur sur le Boulevard Audubon (dans l'ilet C, borné par les rues Hickory, Mobile ou Claiborne, le Boulevard Audubon et la ligne de la propriété de l'Université de Tulane).

Oscar A. Schneidau vs. William P. Nurse.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 112,976 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI 5 août 1915, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir:

Deux certains lots de terrain sur le Boulevard Audubon, dans le Sixième District de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet C, borné par le Boulevard Audubon, les rues Hickory, Mobile ou Claiborne et la ligne de la propriété de l'Université de Tulane, désignés par les Nos. 9 et 11, d'après un plan du Boulevard Audubon fait par Brown, voyer, daté du 9 février 1909, annexé à un acte devant Peter Stirn, notaire, le 18 mars 1909, d'après quel plan les dits lots mesurent chacun trente pieds de face au boulevard Audubon, et le dit lot No. 9 mesure cent cinquante-et-un pieds un pouce sur la ligne le séparant du lot No. 7, cent cinquante pieds neuf pouces sur la ligne le séparant du lot No. 11, et le dit lot No. 11 mesure cent cinquante pieds neuf pouces sur la ligne de séparation du No. 9 et cent cinquante pieds cinq pouces sur la ligne le séparant du lot No. 13. Ensemble avec tous les bâtiments et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, servitudes, privilèges et avantages y avant effet ou y appartenant sous quel rapport.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions — Comptant; l'acheteur devra faire au moment de la vente un dépôt de dix pour cent sur le prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
CHARLES SCHNEIDAU,
Avocat pour le demandeur.
Juil 3 9 16 23 30—août 4 5

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriétés extensives de valeur et améliorées du Quatrième District, formant le coin des rues Coliseum et Septième, portant le numéro municipal 2925 rue Coliseum.

Dr. Edward W. Saunders vs. Arthur A. Moreno, administrateur de la succession de Eugène D. Saunders.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 112,788 — En vertu d'un writ de saisie et vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI 22 juillet 1915, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir:

Premièrement: Cinq certains lots de terrain, situés dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Coliseum, Prytania, Sixième et Septième, désignés par les numéros vingt-quatre à vingt-huit, inclus, sur un plan tiré par Louis H. Pilié, voyer, le 9 janvier 1877, déposé pour référence au bureau de W. H. Hodgson, un encanteur dûment licencé de cette ville, une copie certifiée duquel est annexée à l'acte d'achat d'Edouard A. Palfrey, représentant la "Factors and Traders Insurance Company", à Alexander M. Bickham, passé devant James Fahey, notaire, le 31 août 1877. Les dits lots mesurent d'après le dit plan trente-et-un pieds trois pouces de face à la rue Coliseum par une profondeur de cent vingt pieds entre lignes parallèles; le lot No. 28 formant le coin des rues Coliseum et Septième.

Deuxièmement: Un autre lot de terrain, situé dans le même district et ilet que le lot sus-mentionné, désigné par le No. 19 sur le dit plan mentionné ci-dessus, et mesurant trente-et-un pieds de face à la rue Septième par une profondeur de cent vingt-cinq pieds entre lignes parallèles.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions — Comptant; l'acquéreur doit au moment de l'adjudication faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
FRED C. MARX,
Avocat pour le demandeur.
Juin 18 19 25—juillet 2 9 16 22

ANNONCE JUDICIAIRE.

Samuel B. Stewart vs. Joseph Roger Damonte.

PREMIERE COUR DE CITE de la Nouvelle-Orléans — No. 69,471 — En vertu d'un writ de fieri facias qui m'a été adressé par l'Honorable Première Cour de Cité pour la Paroisse d'Orléans, dans la cause ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique devant la porte principale de la Nouvelle Bâtisse de la Maison de Cour, rue Royale, entre les rues Conti et St. Louis, dans le Second District de cette ville, le MERCREDI 4 août 1915, à 11 heures du matin, la propriété décrite ci-dessous, à savoir:

Un certain lot de terrain, ensemble avec tous les bâtiments et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Sixième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet No. 11, de Greenville, borné par les rues Magasin, Walnut, Water et Audubon, désigné comme lot C sur un plan de Edgar Pilie, voyer, annexé à un acte de partage devant R. D. Tullis, Esq., notaire en cette ville, le 19 avril 1897, d'après lequel croquis le dit lot C mesure vingt-neuf pieds (29) de face à la rue Magasin, par une profondeur entre lignes égales et parallèles de cent vingt pieds (120), étant à une distance de vingt-neuf pieds (29) du coin des rues Magasin et Walnut. Acquis de la "Mutual Building and Homestead Association" par acte de vente devant Chas. G. Rebentisch, notaire, le 8 décembre 1913, C. O. B. 264, Folio 12. Acquis de la "Mutual Building and Homestead Association" de J. R. Damonte, le même jour, devant le même notaire, enregistré au même livre, sur la même page.

2. Un certain lot de terrain, avec tous les bâtiments et les améliorations qui s'y trouvent, dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet 6 de Greenville, borné par les rues Walter, Walnut, Front et la ligne supérieure du parc Audubon, désigné par la lettre H sur le plan mentionné ci-dessus, d'après lequel il mesure 20' 7" 2''' de face à la rue Walnut, par 113' 7" 1''' de profondeur, entre lignes parallèles. Acquis de la "Provident Building and Loan Association", acte devant E. F. F. Henriques, Esq., N. P., 4 décembre 1913, C. O. B. 269, Folio 3. Acquis de la "Provident Building and Loan Association" de J. R. Damonte, le même jour, le même notaire, des mêmes livres et folios.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions: Comptant. L'acheteur devra déposer 10 pour cent du prix d'achat au moment de l'adjudication.

P. McGILL,
Constable de la Première Cour de Cité pour la Paroisse d'Orléans.
HENRY L. SARPY,
Avocat pour le demandeur.
Juil 4 9 16 22 28—août 3

VENTES AUX ENCHERES.

PAR LE SHERIF CIVIL.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur du Septième District, portant le numéro municipal 8522 rue Belfast, entre les rues Joliet et Léonidas.

Antonio Greco vs. Luigi Miliano.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 111,770 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI 22 juillet 1915, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir:

Deux certains lots de terre, avec tous les droits, voies et privilèges, situés dans le Septième District de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet No. 376, borné par les rues Apple, Belfast, Joliet et Léonidas, d'après le plan du Septième District; les dits lots de terre sont désignés par les numéros 18 et 19, se touchant tous deux et mesurant chacun, trente pieds de face à la rue Belfast par une profondeur entre lignes parallèles de cent vingt pieds entre lignes égales et parallèles, le tout d'après un croquis annexé à un acte de vente de C. B. Reidlinger à M. Walle, passé devant Fred Deibel, notaire, le 25 juin 1903.

Saisie dans la procès ci-dessus.

Conditions — Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
ShérifCivil, Paroisse d'Orléans.
THEODORE COTONIO,
Avocat pour le demandeur.
Juin 18 25—juillet 2 9 16 21 22

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur amélioré dans le Premier District, portant le numéro municipal 531 rue S. Rocheblave, entre l'avenue Tulane et la rue Gravier.

Acme Homestead Association vs. Pierre Vignes.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 113,040 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI 19 août 1915, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir:

Un certain lot de terrain, avec tous les bâtiments et améliorations qui s'y trouvent, etc., situé dans le Premier District de cette ville, désigné comme lot No. 32, dans l'ilet borné par l'avenue Tulane (anciennement Commune) et les rues Gravier, Rocheblave et Dorgenois, sur un plan marqué B en possession de Pierre Crabites. Lequel lot de terrain mesure trente pieds onze pouces de face à la rue Rocheblave, la même largeur sur le derrière, par une profondeur de cent soixante-quatorze pieds, dix pouces et trois lignes sur l'une des lignes de côté et cent soixante-quinze pieds, un pouce et quatre lignes sur la ligne de côté du lot No. trente-et-un.

Saisie dans la procès ci-dessus.

Conditions — Comptant; l'acquéreur devra déposer dix pour cent du prix d'achat au moment de l'adjudication.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil, Paroisse d'Orléans.
JOSEPH LAUTENSCHLAEGER,
Avocat pour le demandeur.
Juil 16 23 30—août 6 13 18 19

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur améliorée dans le Premier District, portant le numéro municipal 4307 rue Baudin, entre les rues Sud Hennessey et Sud Alexander.

Mme Selika Bienvenu vs. Salvador Ollilar.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 112,828 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI 29 juillet 1915, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir:

Un certain lot de terrain, ensemble avec tous les bâtiments et améliorations qui s'y trouvent, les droits, voies, servitudes, privilèges et appartenances y ayant effet ou y appartenant sous quel rapport, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet No. 798, borné par les rues Baudin, Sud Alexander, Banks et Sud Hennessey, anciennement rue Sud Napoléon, le dit lot est désigné sur un certificat d'arpentage fait le 5 juillet 1900 par Louis Daney, ingénieur civil et voyer, par le numéro quinze et commence à une distance de trente-et-un pieds, six pouces et pas de lignes du coin des rues Sud Hennessey et Baudin et s'étendant vers la rue Sud Alexandre, mesure trente-et-un pieds, cinq pouces et trois lignes de face à la rue Baudin, par une profondeur entre lignes parallèles (mesure américaine) de cent huit pieds, le tout d'après un certificat d'arpentage fait par Louis Daney, ingénieur civil ci-dessus mentionné.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur devant au moment de l'adjudication faire un dépôt de dix pour cent du moment du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
PROWELL & PROWELL,
Avocat pour la demanderesse.
Juin 25Mjuillet 2 9 16 23 29

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur améliorée dans le Septième District, portant les numéros municipaux 4920 et 4922 rue Marks (dans l'ilet rues Général Ogden, Holly Grove et Peach).

Excelsior Homestead Association vs. Edmond Fitzmaurice.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 112,829 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI 29 juillet 1915, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir:

Un certain lot de terrain, ensemble avec tous les bâtiments et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et appartenances y ayant effet ou y appartenant sous quel rapport, situé dans le Septième District de cette ville, dans l'ilet No. 636, borné par les rues Marks, Général Ogden, Holly Grove et Peach, désigné comme lot No. 23 et mesurant, d'après un plan fait par R. C. Brown, voyer, daté du 31 août 1907, trente pieds de face à la rue Marks, par une profondeur de cent-cinquante pieds

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions — Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
CONRAD G. COLLINS, Avocat pour la demanderesse.
Juin 25 26—juillet 2 9 16 23 28 29

VENTES AUX ENCHERES.

PAR LE SHERIF CIVIL.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une propriété de valeur améliorée du Deuxième District, portant les numéros municipaux 1509 et 1511 rue Ste-Anne, entre les rues Villeré et Robertson.

German-American Homestead vs. Bin Melazzo.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 112,904 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI 5 août 1915, à midi, la propriété suivant, décrite à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et dépendances qui y appartiennent, situé dans le Deuxième District de cette ville, désigné par le No. Deux, dans l'ilet No. 179, borné par les rues Ste-Anne, Villeré, Dumaine et Robertson, d'après un plan dessiné par William de Young, architecte, le 17 mars 1862, et déposé pour référence dans les archives de A. Barnett, notaire de cette ville. Le dit lot de terre mesure, en mesure anglaise, trente-et-un pieds, sept pouces et deux-huitièmes de face à la rue Ste-Anne, sur une profondeur de quatre-vingt pieds entre lignes parallèles.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions — Comptant; l'acquéreur dèvra déposer dix pour cent du prix d'achat au moment de l'adjudication.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
H. MITHOFF,
Avocats pour la demanderesse.
Juil 2 3 9 16 23 30—août 4 5

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété améliorée de valeur, extensive, portant les numéros municipaux 5408 et 5410 rue Dauphine, entre les rues Audry et Flood.

John M. Sheridan vs. Mme Adèle Schenck, femme de Stephen Pia.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 112,815 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI 22 juillet 1915, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir:

Une certaine pièce ou portion de terrain, ensemble avec tous les bâtiments et améliorations qui s'y trouvent, les droits, voies, privilèges et servitudes y ayant effet ou y appartenant sous quel rapport, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet No. 197, borné par les rues Dauphine, Royale, Audry et Flood, la dite portion de terrain est une portion de cette pière désignée par la lettre A sur un plan figuratif de deux portions de terre A et B annexé à un acte passé au bureau de Charles Victor Foulon, ancien notaire de cette ville, le 8 juillet 1867, d'après lequel croquis cette pièce ou portion de terrain, désignée par la lettre A, mesure soixante-cinq pieds de face à la rue Dauphine, la même mesure sur la ligne de derrière, par une profondeur de trois cents douze pieds, onze pouces et six lignes entre lignes parallèles.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant: l'acquéreur devant au moment de l'adjudication faire un dépôt de dix pour cent du montant du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
EMILE POMES,
Avocat pour le demandeur.
Juin 18 19 25—juillet 2 9 16 21 22

ANNONCE JUDICIAIRE.

Harry A. Ward vs. Mme John Victory, veuve de John Victory.

PREMIERE COUR DE CITE de la Nouvelle-Orléans — No. 65,019 — En vertu d'un writ de fieri facias qui m'a été adressé par l'Honorable Première Cour de Cité pour la Paroisse d'Orléans, dans la cause ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à la porte principale du Palais de Justice, sur la rue Royale, entre les rues Conti et St-Louis, dans le Deuxième District de cette ville, le MERCREDI 4 août 1915, à 11 heures et demie du matin, la propriété suivante décrite, à savoir:

Tous droits, titres et intérêts dans un certain lot de terre, ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, et les droits, voies, privilèges et avantages qui y appartiennent, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet No. 67, désigné comme lot No. 14 d'après un plan annexé à un acte devant Felix De Armas, ancien notaire, daté le 27 avril 1839 dans l'ilet borné par les rues Johnson (anciennement Celestine), Bourbon (anciennement Bagatelle), St-Antoine et Galvez (anciennement Genius), formant le coin des rues Johnson et Bourbon, et mesurant trente pieds de face à la rue Bourbon, sur une profondeur de cent vingt pieds, et fait face à la rue Johnson, mesure française, plus ou moins.

Acquise par John Victory de la "Security Building and Loan Association", par act devant Fred Zengel, notaire, le 20 décembre 1909, C. O. B. 231, Folio 167.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions: Comptant. L'acquéreur, au moment de l'adjudication, devra faire un dépot de dix pour cent du prix d'achat.

P. McGILL,
Constable de la Première Cour de Cité pour la Paroisse d'Orléans.
W. W. YOUNG,
Avocats pour le demandeur.
Juil 4 9 16 22 28—août 3

PAR LE CONSTABLE.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Bancroft & Ross vs. Frank Gemar.

PREMIERE COUR DE CITE de la Nouvelle-Orléans — No. 64,107 — En vertu d'un writ de fieri facias qui m'a été adressé par l'Honorable Première Cour de Cité pour la Paroisse d'Orléans, dans la cause ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à l'entrée principale du Palais de Justice, sur la rue Royale, entre les rues Conti et St-Louis, dans le Deuxième District de cite ville, le LUNDI 9 août 1915, à 11 heures du matin, la propriété suivante décrite, à savoir:

Propriété au nom de Frank Gemar, un certain lot de terrain, avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans l'ilet No. 232, Troisième District, borné par les rues Burgundy, l'avenue Jordan, Sisters et Dauphine, mesurant 25 pieds sur la rue Burgundy, par 120 pieds de profondeur, et désigné sur les livres de taxes de la Nouvelle-Orléans comme lot No. 26.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions: Comptant. L'acheteur devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat au moment de l'adjudication.

P. McGILL,
Constable de la Première Cour de Cité pour la Paroisse d'Orléans.
J. E. ZUNTS, Avocat pour les demandeurs.
Juil 10 16 22 29—août 2 8

VENTES AUX ENCHERES.

PAR LE SHERIF CIVIL.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente en partage de propriétés de valeurs dans le Sixième District.

La première pièce consiste en un lot vacant A, sur la rue Bordeaux (26' 3" 6'''x120'), entre les rues Annonciation et Laurel (ilet rue Valence), un lot B joignant le précédent, avec bâtiments et portant les numéros municipaux 607 et 609 rue Bordeaux.

La deuxième pièce consiste en une large portion de terrain avec bâtiments, portant les numéros municipaux 5419 et 5421 rue Magasin, entre la rue Octavia et l'avenue Peters (ilet rue Camp).

La troisième pièce consistant en un lot de terrain formant le coin de l'avenue Henry Clay et de la rue Camp, avec bâtiments, portant les numéros municipaux 833 et 835 avenue Henry Clay, ilet rues Webster et Magasin.

Le tout sera vendu en affaire de partage des héritiers dans l'affaire de succession de Mme Maria Anna Riebel, veuve d'Henry Brand.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans, Division E — No. 103,136 — En vertu d'un jugement de partage et un ordre de vente rendu le 18 juin 1915 et signé le 24 juin 1915, qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division E, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI 29 juillet 1915, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir:

1. Deux certains lots de terrain, avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet No. 142, borné par les rues Bordeaux, Laurel, Annonciation et Valence, désignés par les Nos. 15 et 16 et mesurant chacun trente-deux pieds six pouces (32' 6") de face à la rue Bordeaux par une profondeur de cent vingt pieds (120') entre lignes parallèles. Sous-divisés suivant croquis d'arpentage de Walter J. Seghers, voyer à l'époque, 27 mai 1915, classifié dans l'affaire ci-dessus, en deux lots, désignés par les lettres A et B et mesurant comme suit: Lot A commençant à une distance de 65 pieds du coin des rues Annonciation et Bordeaux, et mesurant 26 pieds, 3 pouces et 6 lignes de face à la rue Bordeaux par une profondeur entre lignes égales et parallèles de 120 pieds, et composé de la plus grande partie du lot original No. 16. Lot B commençant à une distance de 91 pieds, 3 pouces et 6 lignes du coin des rues Annonciation et Bordeaux, et mesurant 38 pieds, 8 pouces et 2 lignes de face à la rue Bordeaux, par une profondeur entre lignes égales et parallèles de 120 pieds, et est composé du tout du lot original No. 15 et d'une portion du lot original No. 16, le touchant, mesurant 6 pieds, 2 pouces et 2 lignes de face à la rue Bordeaux par la profondeur totale de 120 pieds.

2. Une certaine portion de terre et des améliorations qui s'y trouvent, située dans l'ilet No. 245, bornée par les rues Magasin, Camp, Octavia et l'avenue Peters, dans le Sixième District de cette ville, désignée par la lettre B sur un plan d'arpentage par Edgar Pilie, voyer, daté le 9 novembre 1907, et également par un certificat d'arpentage par Walter J. Seghers, voyer, daté le 28 mai 1915, à la liasse, dans l'affaire ci-dessus, d'après lesquels plans la dite portion de terre commence à une distance de 107 pieds, 1 pouce et 3 lignes du coin des rues Magasin et Octavia, et mesure 43 pieds, 9 pouces et 4 lignes de face à la rue Magasin, 117 pieds, 10 pouces et 6 lignes de profondeur sur la ligne de côte vers la rue Octavia, 31 pieds, 9 pouces et 2 lignes en largeur à l'arrière, de la une nouvelle profondeur de 10 pieds et 7 pouces, de là une nouvelle largeur de 12 pieds, et une profondeur de 126 pieds 3 pouces sur la ligne de côté vers l'avenue Peters; et comprend 12 pieds à l'arrière des lots 8, 9, 10 et 11, faisant face à l'avenue Peters, et de l'entier du lot No. 12, moins un morceau de terre de 2 pieds, 1 pouce et 6 lignes de largeur sur toute la profondeur prise de son côté vers la rue Octavia.

3. Un certain lot de terre et améliorations, situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet No. 31 (Burtheville), borné par l'avenue Henry Clay et les rues Camp, Webster et Magasin, désigné par le Numéro Neuf (9) d'après un croquis par Edgar Pilie, voyer, date le 26 janvier 1895, d'après lequel le dit lot mesure 30 pieds 11 pouces de face à l'avenue Henry Clay, et à l'arrière, sur une profondeur de cent vingt pieds (120') entre lignes parallèles, et formant le coin de l'avenue Henry Clay et la rue Camp.

Termes et Conditions: La moitié ou plus comptant, le solde, s'il y en a, payable en un billet à un an, ou par billets en montants égaux, payables à un et deux ans après la date de l'adjudication, avec intérêt payable annuellement, a raison de huit pour cent par an de la date de l'adjudication jusqu'à parfait payement, les payements des dits billets devront être protégés par une hypothèque spéciale et d'un lien et privilège du vendeur sur la propriété vendue; l'acte ou les actes de vente devront contenir additionnellement, une reconnaissance de jugement, le pacte de "non alienando", allocation de dix pour cent pour frais d'avocat en cas de procès pour le payement du billet ou des billets, et toutes les autres clauses de sécurité usuelles; l'acquéreur devra assumer le payement des taxes de 1915, en dehors du montant de son enchère, et payer aussi pour tous les certificats et timbres documentaires, requis par les lois de l'Internal Revenu des Etats-Unis, et pour l'acte ou les actes de vente devant Buissière Rouen, notaire; l'acquéreur n'aura pas droit aux loyers avant le passage de l'acte ou des actes de vente, dix pour cent du montant d'adjudication à être payé au moment de la vente ou des ventes; la première propriété décrite ci-dessus devra être vendue d'après le certificat d'arpentage et les divisions faites par Walter J. Seghers, voyer, nommé par la cour, daté le 27 mai 1915, déposé avec ces procédures, le lot sur lequel sont les améliorations séparément du terrain.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil pour la Paroisse d'Orléans.
DART, KERNAN & DART, ARTHUR LANDRY,
Avocats.
Juin 26 28—juillet 2 9 16 23 25 28 29

PAR LE CONSTABLE

ANNONCE JUDICIAIRE.

Gustav Seeger vs. Howard Maginnis.

PREMIERE COUR DE CITE de la Nouvelle-Orléans — No. 69,960 — En vertu d'un writ de fieri facias qui m'a été adressé par l'Honorable Première Cour de Cité pour la Paroisse d'Orléans, dans la cause ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre aux enchères publiques à mon entrepôt, Nos. 727-729 rue St-Louis, entre les rues Royale et Bourbon, dans le Deuxième District de cette ville, le JEUDI 22 juillet 1915, à 11 heures du matin, la propriété suivante décrite, à savoir:

Une armoire à glace, trois lavabos, trois dressoirs, deux tables pour centre, un grand miroir, une berceuse, deux tapis, un canape Davenport, un buffet de service, une armoire à porcelaine, une berceuse en jonc, deux chaises pour salle à manger, deux chaises bambou, etc.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions: Comptant.

P. McGILL,
Constable de la Première Cour de Cité pour la Paroisse d'Orléans.
SANDERS, BRIAN & SANDERS,
Avocats pour le demandeur.
Juil 11 17 21

VENTES AUX ENCHERES.

PAR LE SHERIF CIVIL.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur dans le Troisième District. La seconde pièce avec bâtiments portant les numéros municipaux 1821 et 1823 rue Music, entre les rues Prieur et Roman.

Henry Prince vs. Celestin Lamazou.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 112,651 — En vertu d'un writ de saisie et de vente, qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI 19 août 1915, à midi, la propriété suivant, décrite à savoir:

I. Un certain lot de terrain, avec tous les bâtiments et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et appartenances y ayant effet ou y appartenant sous quel rapport, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Prieur, Music, Roman et Arts, désigné comme lot C sur un croquis fait par C. Uncas Lewis, voyer, daté du 13 août 1908, d'après quel croquis le dit lot mesure vingt-sept pieds de face à la rue Music par une profondeur de cent cinquante-quatre pieds huit pouces entre lignes parallèles, excepté dix pieds de face à la rue Music, sur la même profondeur, vendus à E. A. Carrere Co., Ltd., d'après un acte devant H. L. Loomis, Jr., notaire, daté du 9 novembre 1911.

II. Deux certains lots de terrain, ensemble avec tous les bâtiments et améliorations qui s'y trouvent, etc., situés dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Prieur, Music, Roman et Arts, désignés comme lots A et B sur un croquis fait par C. Uncas Lewis, voyer, daté du 13 août 1908, d'après quel croquis les dits lots mesurent comme suit: Le lot A mesure vingt-sept pieds, trois pouces et trois lignes de face à la rue Music, sur une profondeur entre lignes égales et parallèles de cent vingt-sept pieds, et le lot B mesure vingt-sept pieds de face à la rue Music, ayant une première profondeur sur la ligne de côté vers la rue N. Roman de cent vingt-sept pieds, trois pouces et trois lignes, de là sur une ligne allant vers la rue N. Roman sept pieds, quatre pouces et cinq lignes, de là une autre profondeur de dix-neuf pieds, dix pouces et six lignes par une profondeur sur l'autre ligne de côté de cent cinquante-quatre pieds huit pouces, avec une largeur de trente-quatre pieds, quatre pouces et cinq lignes.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions — Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
GEORGE MONTGOMERY,
Avocat pour le demandeur.
Juil 16 23 30—août 6 13 18 19

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur et améliorée du Troisième District, portant le numéro municipaux 1530 rue Music, entre les rues Claiborne et Robertson.

Ideal Savings and Homestead Association vs. Mme Gus J. Labarre.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 111,593 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriété Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI 29 juillet 1915, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir:

Un certain lot de terrain, avec tous les bâtiments et améliorations qui s'y trouvent et les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y ayant effet ou y appartenant sous quel rapport, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet (portant le numéro municipal 1530 rue Music) borné par les rues Music, Claiborne, Robertson (anciennement St-Jean le Baptiste) et l'avenue St-Roch (anciennement avenue Washington), lequel lot est designé par la lettre B sur un plan d'arpentage fait par Edgar Pilie, voyer, annexé à un inventaire de la succession de Frédérick Krass, fait par Fred Zengel, notaire, le 13 mars 1890; d'après quel croquis le dit lot mesure en mesure américaine, trente-trois pieds, trois pouces et quatre lignes de face à la rue Music par une profondeur de cent-quarante-deux pieds trois pouces entre lignes égales et parallèles

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions — Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
WM. A. WENCK,
Avocat pour la demanderesse.
Juin 26—juillet 2 9 16 23 28 29

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur, améliorée, dans le Deuxième District

Formant l'angle

Des rues Bienville et Prieur

Portant les Nos municipaux 1936 et 1938 RUE BIENVILLE

Excelsior Homestead Assocaition vs. Theodore Sidney Weber and Gustave A. Weber.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 112,772 — En vertu d'un writ de saisie et vente, qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'encan public, à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI 22 juillet 1915, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir:

Deux lots de terrain, ensemble avec tous les bâtiments et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et appartenances y ayant effet ou y appartenant sous quel rapport, situés dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet No. 62, borné par les rues Iberville, Roman, Prieur et Bienville; les dits lots sont désignés par les Nos. 13 et 14, et se touchent et mesurent chacun vingt-sept pieds de face à la rue Bienville par une profondeur entre lignes parallèles de cent neuf pieds, dix pouces et cinq lignes; le lot No. 14 forman l'angle des rues Bienville et Prieur; le tout d'après un plan de Joseph Pilié, voyer, daté du 1er mai 1840 et déposé au bureau de D. L. McCay, notaire, des propriétés Lafayette et Hogan, d'après un plan de G. A. Hedin, voyer, daté du 17 janvier 1840, déposé au bureau de J. R. Beard, notaire.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur devant au moment de l'adjudication faire un dépôt de dix pour cent du montant du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
CONRAD G. COLLINS,
Avocat pour la demanderesse.
Juin 19 26—juillet 2 9 16 22